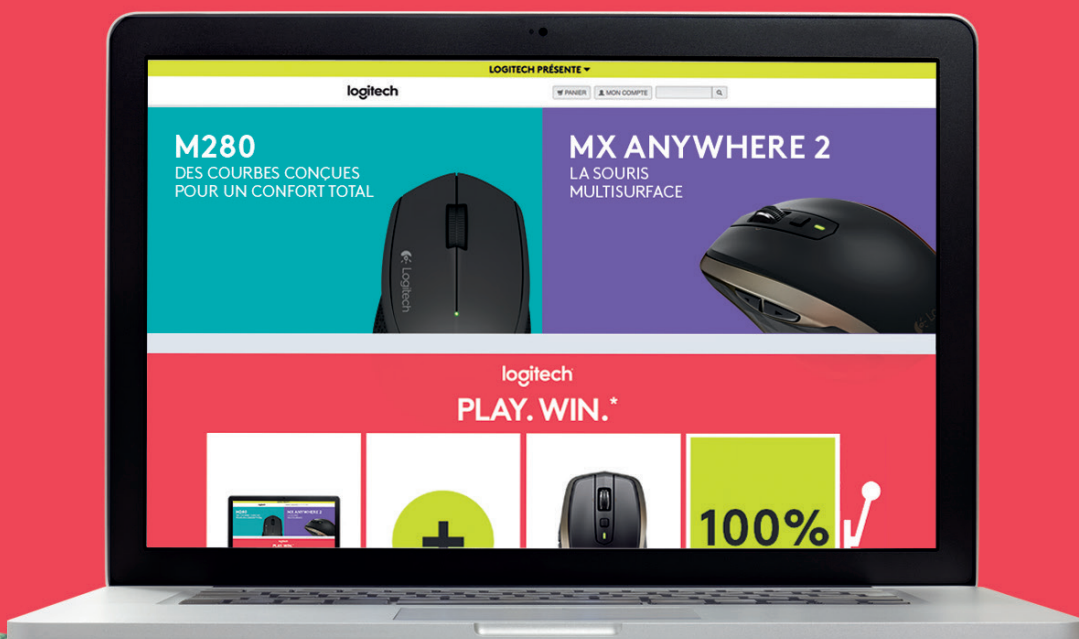


logitech®

PLAY. WIN.*

LOGITECH VOUS REMBOURSE VOTRE
SOURIS ET VOTRE ORDINATEUR PORTABLE.



DU 1^{ER} NOVEMBRE 2015 AU 15 JANVIER 2016

Pour l'achat simultané d'un ordinateur et d'une souris Logitech, **gagnez 25%** du montant de votre souris remboursé **et jusqu'à 100% remboursé** sur votre ensemble ordinateur portable et souris.**

* JOUEZ. GAGNEZ.

** Voir conditions et modalités sur www.logitech.com/offres



EXTRAIT DE RÈGLEMENT OPÉRATION LOGITECH PLAY. WIN.

Jeu avec obligation d'achat organisé par LOGITECH FRANCE du 01/11/15 au 15/01/16 ouvert à toute personne majeure résidant en France (Corse et DROM COM inclus).

Pour participer, il suffit :

- 1) Acheter simultanément un ordinateur portable (toute marque) + une souris LOGITECH (référence du produit : M280, M320 ou MX Anywhere 2) entre le 01/11/15 et le 15/01/16 inclus.
- 2) Se connecter sur le site www.logitech.com/offres et effectuer toutes les démarches ici citées entre le 01/11/15 et le 01/02/16 23h59 inclus (heure de France Métropolitaine).
- 3) Compléter intégralement le formulaire de participation :
 - Avec ses coordonnées complètes : civilité, nom, prénom, coordonnées postales, adresse e-mail
 - En renseignant la date, le lieu (l'enseigne) d'achat et la référence du Produit
 - En téléchargeant ses preuves d'achat : la photo ou le scan du ticket de caisse (sur lequel doivent apparaître l'ordinateur portable et la souris LOGITECH) et le code-barres figurant sur l'emballage du Produit (code à 13 chiffres commençant par : 50992060) et en renseignant ses coordonnées bancaires.

Totalité des lots mis en jeu via les instants gagnants sur toute la période du jeu :

- Remboursement différé de 25% de la souris LOGITECH achetée pour la participation au jeu
 - Remboursement différé de 50% de la souris LOGITECH achetée pour la participation au jeu
 - Remboursement différé de 100% de la souris LOGITECH achetée pour la participation au jeu
- + un remboursement intégral de l'ordinateur portable acheté simultanément dans la limite d'un remboursement maximal de 1 200€ (ordinateur portable et souris compris).

La valeur indiquée pour les lots correspond à un pourcentage sur les prix publics TTC reportés sur votre preuve d'achat.

Une seule participation par foyer pendant toute la durée du jeu (même nom et même adresse et/ou même adresse e-mail).

Règlement complet consultable sur le site du jeu, déposé avec les instants gagnants auprès de la SELARL AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés, Immeuble Le Grassi, Impasse Grassi, 13100 Aix en Provence. Ce règlement sera adressé par courrier postal, à titre gratuit, à toute personne, sur simple demande adressée à :

**OPERATION LOGITECH « PLAY.WIN. »- CUSTOM PROMO N°43802 – CS0016
13102 ROUSSET CEDEX.**

Les frais de participation au jeu ne sont pas remboursés. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, hors délai, hors zone géographique ou non-conforme aux modalités sera considérée comme nulle.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à :

**OPERATION LOGITECH « PLAY.WIN. »- CUSTOM PROMO N°43802 – CS0016
13102 ROUSSET CEDEX.**

De même, tout participant peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.